

caractère civil du pouvoir tend à prévaloir sur le caractère militaire. L'empire, suivant l'expression de Finlay, cesse d'être « la propriété des légions avec l'empereur pour agent comptable ». La prépondérance passe des hommes d'épée aux hommes de loi, d'église, d'administration, de palais, de harem; les armées sont fréquemment commandées par des eunuques. Dès le v^e siècle, Léon I^{er}, tout Isaurien (c'est-à-dire presque un barbare) et tout militaire qu'il fût, formulait ce vœu : « Puisse la solde de nos troupes revenir toujours à des docteurs ! » Nous sommes loin de Septime-Sévère, dont les dernières paroles à ses fils furent : « Faites tout pour les soldats ». — Sans doute, la situation dangereuse de l'empire imposait souvent aux empereurs l'obligation de commander en personne les armées : beaucoup de souverains furent avant tout de vaillants soldats; mais presque tous les princes guerriers étaient des hommes nouveaux, arrivés par la force, obligés de se soutenir par la victoire. Dès que la dynastie paraît fondée, si le danger extérieur n'est pas trop pressant, l'empereur délègue le commandement des armées : ni Léon VI, ni Constantin Porphyrogénète, par exemple, le fils et le petit-fils du belliqueux Basile I^{er}, ne firent suspendre à la porte de leur palais le bouclier, la cuirasse d'or et le glaive qui annonçaient leur prochain départ pour l'armée. Toute cette maison macédonienne, à part le Bulgaroctone, fut une lignée de princes lettrés et sédentaires. Il s'était même répandu la croyance à une prétendue loi du Basileus Théophile, interdisant aux empereurs de paraître à l'armée. Sous cette dynastie, qui compta aussi des règnes de femmes,